



## NORD-ISÈRE

### Carburants : une situation en demi-teinte

» Hier, la situation a évolué au fil de la journée et selon les secteurs géographiques pour les automobilistes à la recherche de carburant. Si certaines stations-service ont dû afficher momentanément une rupture de carburant, la plupart ont fourni du gasoil et de l'essence. Bon nombre d'entre elles ont été approvisionnées dans la journée. À 15 heures, sur l'ensemble des 225 stations-service iséroises, 28 étaient en rupture et 53 fonctionnaient partiellement. Dans un communiqué, le préfet de l'Isère a appelé « chaque automobiliste et usager au civisme et à ne pas modifier leurs habitudes de consommation, afin d'éviter une tension des stocks ».



# VOTRE RÉGION

**NORD-ISÈRE** | Créée pour inciter les salariés à se rendre au travail à vélo, elle n'est pas encore mise en place dans les entreprises privées

## Une indemnité pour aller au travail à vélo

Favoriser les modes de déplacement doux, c'était l'un des objectifs du gouvernement en mettant en place l'indemnité kilométrique vélo (IKV). Mais depuis son entrée en vigueur pour les entreprises privées en février 2016, l'IKV n'a toujours pas été mise en place en Nord-Isère. « Quand on parle aux chefs d'entreprises, c'est la partie ressources humaines qui les freine. Pour eux, c'est une ligne de plus à gérer sur la fiche de paie. Sur le principe ils sont d'accord, mais reste la question de la mise en place », analyse Cindy Besançon, animatrice "mode doux" à l'Agence de mobilité Nord-Isère.

Malgré les avantages pour les employeurs et les salariés (voir décryptage), la mise en place de ce dispositif semble compliquée.

### Des aides à l'achat et des formations pour les salariés

Pour encourager les entreprises à se lancer, l'Agence de mobilité a relancé son aide à l'achat de vélo à Assistance électrique avec deux nouveautés, une aide dédiée aux salariés du Nord-Isère qui souhaitent se rendre au travail à vélo et une réduction de prix qui pourra aller au-delà des 250 euros d'aide pour l'achat de VAE (vélo à assistance électrique) dans le cadre d'achats groupés auprès des vélocistes partenaires de l'opération. « En cumulant la réduction de prix de 250 euros et cette aide à l'achat groupé, on peut économiser jusqu'à 35 % du prix d'achat du vélo. Mais pour cela, il faut faire l'achat de plusieurs vélos », détaille l'agence de mobilité.

Avec le soutien de la Capi (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère), qui a également mis en place une aide à l'achat, et l'association Osez'l'vélo, à Bourgoin-Jallieu, des formations "vélos" sont proposées aux sa-



L'agence de mobilité Nord-Isère, en partenariat avec Osez'l'vélo, propose des ateliers "remise en selles" aux entreprises. Photo DR/Agence de mobilité N-I.

### LA PHRASE

« Pour l'instant, nous nous tenons à l'écoute pour inciter les entreprises à la mettre en place et si c'est possible, on l'appliquera en interne. »

Claude Berenguer Délégué Transports et mobilité à la Capi

lariés, gratuitement. Ces ateliers de "remise en selles" permettent de bénéficier d'une remise à niveau du code de la route et d'une mise en pratique, afin de mettre en confiance les cyclistes. La Caisse d'Épargne s'est montrée intéressée par cette formation gratuite, qui lui ferait économiser 600 € tandis que la Communauté de communes des Vallons de la Tour participera à l'une de ces formations prochainement.

Pour le challenge mobilité

"Au travail j'y vais autrement", programmé le 9 juin, plus de 20 établissements relèvent le défi d'aller au travail par des moyens de déplacement doux.

Toutes ces mesures visent à inciter les entreprises à se lancer dans le dispositif, mais pour l'instant ce sont bien les entreprises publiques qui montrent l'exemple en équipant leurs agents de VAE, contrairement aux entreprises privées, pas encore prêtes à fourcher le vélo.

Hassina DRIS

### L'atelier Osez'l'vélo à Bourgoin-Jallieu, partenaire

Ouvert en octobre 2014, l'atelier Osez'l'vélo est la continuité du travail effectué par l'APIE (association Porte de l'Isère environnement).

En collaboration avec l'agence de Mobilité Nord-Isère et la Capi, Osez'l'vélo anime les ateliers de "remise en selles" pour les salariés des entreprises.

« C'est surtout pour rassurer les gens. Si on est mal à l'aise sur son vélo, on peut se mettre en danger sur la route », estime Joëlle Bernard, bénévole à l'association et qui a elle-même participé à un atelier avec Osez'l'vélo. « Il faut choisir un vélo adapté. Les gens sont souvent déçus de leur usage du vélo, car ils s'en servent mal. »

L'association propose également des ateliers de réparation animés par l'unique salarié de l'association et les bénévoles, l'idée étant de rendre les gens autonomes avec leur vélo. La vente est aussi pratiquée, l'atelier récupère les pièces des vélos donnés pour remettre les cycles en état.

Adresse : 9 rue de l'Escot à Bourgoin-Jallieu. Tél. 04 74 95 71 21.

### DÉCRYPTAGE

#### Indemnité kilométrique et réduction fiscale

**Ce que dit la loi** | Au 11 février 2016

L'indemnité kilométrique vélo (IKV) a été créée par la loi de transition énergétique parue en août 2015. Ses conditions d'applications ont été précisées par le décret n° 2016-144 du 11 février 2016.

#### Pour l'employeur | Réduction d'impôts

Si l'entreprise met à disposition de ses salariés des vélos pour leur déplacement domicile travail, elle peut réduire ses frais de mise à disposition gratuite dans la limite de 25 % des frais engagés (achat et entretien) sur son impôt sur les sociétés. Sa participation à cette IKV est exonérée de cotisations sociales, dans la limite de 200 € par an et par salarié.

#### Pour le salarié | L'indemnité kilométrique

L'indemnité kilométrique vélo est fixée à 0,25 € par kilomètre pour le salarié qui se rend au travail à vélo (ou vélo à assistance électrique) et elle est prise en charge de façon facultative pour l'employeur. Pour le salarié, l'IKV est exonérée d'impôt sur le revenu et est donc limitée à 200 € par an.

#### Public/privé | La différence

Pour l'instant, seules les entreprises privées peuvent prétendre à la réduction fiscale et à l'indemnité kilométrique.

### Les entreprises privées qui s'y intéressent : Lafarge et Radiall

Pour l'instant, aucune entreprise privée du Nord-Isère n'a mis en place l'indemnité kilométrique vélo (IKV). L'agence de mobilité Nord-Isère et la Capi tentent de les convaincre et travaillent surtout avec des entreprises du parc de Chesnes, à la pointe dans le domaine. Lafarge Holcim dispose notamment d'une piste cyclable allant des locaux de l'entreprise à Saint-Quentin-Fallavier, au parking relais de l'A43. Pour l'heure, le sujet de la mise en place de l'indemnité kilométrique n'a pas été abordé mais « les instances représentatives de l'entreprise devraient en discuter

en septembre 2016 », indique Anthony Martel, responsable des ressources humaines à Lafarge Holcim. D'autres entreprises, comme Radiall, sont en contact avec l'agence de mobilité. « Nous participons à la journée de mobilité, le 9 juin, pour analyser les besoins des salariés. L'an dernier, nous avons eu 93 participants, à ce jour, ils sont 46 inscrits », explique Sylvie Durand, en charge des ressources humaines chez Radiall. La question de l'IKV a été portée en coordination RH et un accord de groupe sera nécessaire pour prendre part au dispositif.

### Saint-Quentin-Fallavier : la mairie équipe ses agents de VAE



La mairie de Saint-Quentin-Fallavier a équipé huit de ses agents à Vélo à assistance électrique. Ils ont suivi l'atelier "remise en selles" proposé par l'Agence de mobilité Nord-Isère et Osez'l'vélo, le mois dernier. Photo DR/Mairie de Saint-Quentin-Fallavier.

Depuis quelques mois, les Saint-Quentinois croisent les agents municipaux à vélo à assistance électrique.

La mairie a en effet investi dans 10 VAE dans le cadre du plan de déplacement administration. Huit vélos ont été attribués aux agents tandis que deux autres sont en libre-service, l'un à l'Hôtel de ville et l'autre au centre social.

« La collectivité fait l'effort et on aimerait que les entreprises suivent », explique Henri Houriez, conseiller délégué à l'environnement et au cadre de vie à la mairie de Saint-Quentin-Fallavier. Ce n'est pas une indemnité kilométrique qui a été mise en place ici, mais ce dispositif permet de développer le travail à vélo. En effet, les agents qui se sont engagés paient 5 euros par mois, en sachant qu'ils peuvent l'utiliser en dehors du travail.

« Ça rentre dans le développement durable et ça permet de promouvoir la qualité du vélo électrique dans la ville.

Les VAE sont bleus pétants et donc visibles pour les habitants », fait remarquer Carole Chateaudon, chargée de mission développement durable à la mairie.

#### Montrer l'exemple à la population

Pour en arriver là, une enquête de mobilité a été menée auprès des agents, début 2014. Puis quatre fournisseurs sont venus et les agents intéressés ont pu tester pendant deux heures les différents modèles, ils ont ensuite élu leur favori via un vote. Au total, c'est un investissement de 10 000 euros auquel s'ajoutent 2 000 euros de fonctionnement. La mairie a déposé un dossier auprès de la Capi

avant de bénéficier d'une subvention de 2000 euros pour cet investissement.

Si l'objectif est de montrer l'exemple à la population pour les inciter à se mettre aux modes de déplacements doux, les agents, eux, sont déjà convaincus. Pierre Siramy, agent au service informatique, habite à Villefontaine et s'il venait déjà à vélo, le VAE lui facilite la vie : « Je suis moins essoufflé, j'arrive plus frais et plus rapidement qu'avant. Je fais entre 20 et 25 kilomètres par jour. »

Marie-Andrée Fusille, agent au service financier, n'est pas « très vélo » mais le VAE l'a séduite. « Je n'aime pas la difficulté et les faux plats alors, avec le VAE, c'est pour mon confort personnel et ça s'inscrit aussi dans une démarche environnementale. Et enfin, plus de problèmes pour se garer. »

le dauphiné.com

LA BOUTIQUE

RETROUVEZ

« 70 ANS D'HISTOIRES EXTRAORDINAIRES »

le dauphiné

1945 | 2015

70 ANS D'HISTOIRES EXTRAORDINAIRES

DANS NOTRE QUOTIDIEN

70 ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES À LA LUNE

70 ANS D'ACTUALITÉ DANS LES ARCHIVES DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Toutes les parutions, les abonnements, les promotions sont sur

boutique.ledauphine.com